# Portes in os

N° 44 - Avril 2013



# **Services**

SOMMAIRE
ÉDITO3
ACTUALITÉ
Commémoration
du 19 mars 19624
1er forum de la Mission locale4
70° anniversaire
de la création du CNR4
Cérémonie de la citoyenneté5
Les Portes de l'emploi
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
LA RÉVOLUTION PICASSO7
SOLIDARITÉ
Service à la personne8
Repas partagé de la Passerelle8
Les Kurdes, un peuple
sans droits9
DANS LA VILLE
Anniversaire
du Portes-Infos
AG du CIPD11
Des élèves de 3 <sup>ème</sup>
de retour de Grèce11
PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES 12
L'EAU À PORTES13
DANS LA VILLE
SARL Villa Sud Est14  De fil en aiguille14
Twirling bâton14
Gala de full-contact
Tennis de table
Les emants de l'Ovane
CULTURE
Poètes de rue
"Diego" nous a quittés16
Aah! Les Déferlantes!17
Les "petits Voltaire"
et la semaine de la presse17  La grenouille et la cigale17
LIBRE OPINION18
NOTA BENE19
Photo de couverture :
"Ronde de la ieunesse"

de Pablo Picasso, p 7

### **MAIRIE**

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h. À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

### Télénhones utiles

relephones unles	
Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

### Site: www.portes-les-valence.fr

### **PERMANENCES DU CCAS**

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75

### LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

### Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanence : du lundi au jeudi de 11h à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

# **MÉDIATHÈQUE**

Fermeture temporaire pour travaux jusqu'au 1er septembre 2013. Tél : 04 75 57 40 65

### **DÉCHETTERIE**

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2º vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

### **PHARMACIES DE GARDE**

### **AVRIL**

Samedi 20, lundi 22 : Les Cèdres Samedi 27, lundi 29 : Gauthier MAI

Samedi 4, lundi 6 : Chœur Samedi 11, lundi 13 : Les Cèdres

Samedi 18 : Gauthier Samedi 25. lundi 27 : Chœur

### **CENTRE MÉDICO SOCIAL**

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83. Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

# **PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON**

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

**Mission locale jeune.** Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

**Secours catholique.** *Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50* 

**Ligue contre le cancer.** Le 1er et 3e mercredi du mois de 14h à 16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

**Femmes solidaires.** Le 2º mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

**REMAID** (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

**CLCV** (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1er lundi du mois de 17h30 à 19h

# **MJC-CENTRE SOCIAL**

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, samedi (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h45. Tél : 04 75 57 00 96.

### PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire. (sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1er adjoint. (Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h

et sur rdv au 04 75 57 95 15 Marjolaine BORDE, 2e adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3e adjoint. (Sport, vie associative),

le jeudi de 18h à 19h30 Jocelyne COURIOL, 4° adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 74 75

**Jean-Michel BOCHATON**, 5° adjoint. (*Emploi, économie, insertion, intercommunalité*),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15 Martine GUILLERMIN, 6° adjoint. (État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

**Gérard LAURENT-BOURGE**, 7° adioint.

(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB,

8e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND,

conseiller municipal délégué. (Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15 Gérard SAGNARD,

conseiller municipal délégué. (Travaux et marchés publics)

# **GROUPE DE L'OPPOSITION**

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2º étage.

# **CONSEILLÈRE GÉNÉRALE**

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 2 mai.

# **POLICE NATIONALE**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

### MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Jean-Pierre Thouvenin et Hasnia Bioud
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58



# Édito

# Évasion pour les uns, austérité pour les autres

Comme l'ensemble des citoyens, les Portois sont choqués par l'affaire Cahuzac. Je suis profondément révolté par ce qui est aujourd'hui révélé, alors que beaucoup d'entre vous connaissent des fins de mois difficiles.

Tout cela est le résultat d'un système qu'il convient de dénoncer et de combattre car il n'a que trop duré : celui de l'argent roi, dominateur, concentré entre les mains de quelques-uns alors que le pouvoir est lui-même de plus en plus concentré au sommet de l'Etat. Ce dernier applique souvent avec zèle les ordres des institutions européennes qui prônent l'austérité et la "libre circulation des capitaux". Les Strauss-Kahn, Sarkozy, Tapie, Woerth, Lagarde, Le Pen dont on vient d'apprendre qu'il avait un compte en Suisse et dont un de ses amis avocat était l'ami de Cahuzac sont les fidèles partisans de ce libéralisme débridé.

Le maire et les élus, honnêtes que nous sommes, qui viennent de passer de longues journées à bâtir le budget communal en veillant à ce qu'un euro dépensé soit toujours bien utilisé ne peuvent rester insensibles à un tel détournement de la démocratie.

Voici qu'un Ministre chargé de traquer les délinquants fiscaux était lui-même un hyper fraudeur! Alors que l'on sait qu'il y a au moins 40 milliards d'euros par an de fraude fiscale, le Ministre du budget répondait : « vous êtes naïfs, on ne peut pas lutter contre ». On comprend aujourd'hui pourquoi il ne voulait pas!

Alors plutôt que de diminuer l'emploi dans la Fonction publique, il paraît nécessaire et urgent d'embaucher aujourd'hui 1000 à 2000 inspecteurs des impôts et de dire clairement : « on va les avoir ces fraudeurs ». Puisqu'il y a un choc dans l'opinion, toute notre attention doit porter sur les conséquences de ce choc. Il faut cesser de chercher les milliards d'euros qui manquent pour les petites retraites, les 4,5 milliards des dotations de l'Etat qui d'ici 2016 vont faire défaut aux collectivités locales, de ponctionner le porte-monnaie des familles. Nous avons là une occasion d'inverser le cours des choses. S'il faut gratter des milliards, c'est dans la fraude des riches qu'il faut pour commencer aller les chercher ! Comment ne pas voir qu'il existe un lien entre les paradis fiscaux, les difficultés du pays et vous qui n'avez que votre travail pour vivre et que l'on sacrifie sur l'autel du tout pour les actionnaires ? L'austérité est-elle morale ?



Aucun bricolage ne pourra sortir notre pays de cette décrépitude. Il faut de l'air. Pour cela, il est indispensable d'envisager une refondation de la République dans le cadre d'un grand débat public associant tous les citoyens pour qu'ils retrouvent leur souveraineté sur leur propre vie et sur les choix du pays. Celle-ci doit être sociale et démocratique.

Y réfléchir et le faire revient à s'engager dans un changement de système pour être pleinement au service du bien commun, autrement dit au service du peuple.

Pierre Trapier, Maire de Portes-lès-Valence

# Actualité

# Commémoration du 19 mars 1962...

... date officielle du cessez-le-feu en Algérie

Élus et citoyens se sont retrouvés au monument aux morts du square du Capitaine René Ladet pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie et rendre hommage aux nombreuses victimes militaires et civiles de ce conflit qui dura 7 ans.

Le 19 mars, la ville de Portes-lès-Valence commémore l'accord de cessez-le-feu, signé à Evian entre la France et les représentants du gouvernement provisoire algérien. La cérémonie de cette année était particulière. En effet, le 6 décembre 2012, le sénat a adopté la proposition de loi qui consacre le 19 mars 1962 "jour de cessez-le-feu en Algérie" comme journée nationale du souvenir "des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie". Cette loi officialise enfin le 19 mars comme la date officielle du cessez-le-feu. La "guerre sans nom" commence maintenant à retrouver son identité, comme le soulignera Pierre Trapier maire de Portes-lès-Valence lors de son allocution : « Cette officialisation du 19 mars 1962, n'est pas un décret, c'est une loi, au même titre que pour les commémorations des 11 novembre 1918 et 8 mai 1945 et pour la municipalité de Porteslès-Valence, c'est une juste reconnaissance ».

Après le dépôt de gerbes, Guy Besseas, président du Comité local, a lu le message national de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie) : « Gardiens et porteurs de la mémoire, nous savons que commémorer, c'est arracher à l'ignorance, permettre une écriture correcte de l'Histoire dans la recherche de la vérité sans laquelle rien ne peut se construire, c'est préserver l'avenir. Entrepris par notre Fédération, dès sa création, notre travail de mémoire est un élément essentiel du creuset républicain. Si le passé est écrit, l'avenir se construit. Pour les jeunes, de plus en plus associés à nos cérémonies, il se prépare sans polémique. Aidons-les avec sérénité. Dans le respect de toutes les mémoires, avec esprit de tolérance, regardons notre Histoire avec lucidité. Puisons dans les leçons du passé, construisons un monde solidaire et de paix ». Pierre Trapier a tenu à souligner ce travail de



mémoire: « 51 ans désormais nous séparent de l'entrée en vigueur des accords d'Evian qui mirent fin aux hostilités et ouvrirent la voie à l'indépendance de l'Algérie. Si aujourd'hui les langues se délient sur ce pan récent de notre histoire et où les témoignages se couchent sur le papier, comme ici à Portes-lès-Valence avec la publication du recueil "à chacun sa guerre" élaboré par l'association Mémoire vivante, un silence pesant persiste autour de ce qu'on nomma pendant si longtemps avec une pudeur masquée, "les événements d'Algérie".

Il faudra bien sûr encore relever de nombreux défis, confrontés aux dérives autoritaires, à l'obscurantisme ici ou là installé, d'où qu'il vienne. Mais je crois à l'intelligence, à la conscience des peuples, à leur capacité à transformer le cours des choses et à choisir leur propre destin, dans le sens d'une paix durable, de la démocratie, de la liberté et du respect des droits de l'homme pour s'émanciper de toutes les formes de domination ».

Yann Etienne

# 1er forum de la Mission locale

La Mission Locale Agglomération et Territoire du Valentinois organise son 1er forum de découverte et de démonstration des métiers techniques et artisanaux, le vendredi 19 avril de 9h à 16h à l'espace culturel Liberté à proximité de la mairie de Saint-Marcel-lès-Valence. L'entrée est libre. Plus d'une cinquantaine d'organismes de formation et d'entreprises seront présents



et offriront des démonstrations de métiers, des challenges professionnels. Une manière dynamique et interactive d'obtenir une information directe sur l'économie locale, les métiers et entreprises de proximité et les fillières de formation et aides à la création d'activités.

Ce forum s'adresse à tout public : jeunes scolaires, étudiants, jeunes en insertion, public adultes + de 25 ans, demandeurs d'emploi, salariés, parents d'élèves... Pour vous y rendre n'hésitez pas à utiliser le réseau : ligne 9 de Citéa, arrêt : mairie de Saint-Marcel-lès-Valence. Pour plus d'informations, contactez la Mission Locale Agglomération et Territoire du Valentinois au : 04 75 82 01 80

ou sur : www.missionlocalevalence.com

# 70<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (CNR)

Le Comité ANACR de la Plaine de Valence présente une exposition consacrée à Jean Moulin, réalisée par l'Office National des Anciens Combattants. Cette exposition est mise à la disposition des portois dans le hall de la mairie du 17 au 24 mai.

# Cérémonie de la citoyenneté

Une quinzaine de nouveaux jeunes électeurs ont répondu présents.

# C'est dans la salle des mariages que le maire accompagné des élus de la municipalité a reçu samedi 6 avril, les nouveaux jeunes électeurs de la ville qui viennent d'avoir 18 ans afin de leur remettre leur carte d'électeur.

La cérémonie de citoyenneté est un moment à la fois solennel et convivial où les jeunes récemment inscrits sur les listes électorales, reçoivent leur carte d'électeur de la main du maire. Cette cérémonie est l'occasion d'aborder ensemble le sens du mot "citoyenneté", de rappeler les valeurs citoyennes de notre République. Remettre ainsi la carte électorale permet notamment de rappeler à tous, le premier droit et devoir citoyen et républicain : le vote qui rythme la vie démocratique.

Pierre Trapier, maire de la commune, a souligné dans son allocution l'historique et l'importance du droit de vote : « vous avez donc maintenant le droit de vote, c'est un droit qui n'a pas toujours existé. Il est le fruit d'une longue évolution des institutions et du combat mené par tous ceux qui ont permis que nous jouissions de cette liberté fondamentale. Alors, faites usage de ce droit de vote et mobilisez-vous au

quotidien pour des causes justes qui placent l'être humain au centre de tout ».

Le droit de vote pour les citoyens est très récent dans l'histoire. En 1791, la Constitution prévoyait un droit de vote réservé aux personnes de plus de 25 ans payant un impôt et élisant "des électeurs riches", c'était le système censitaire. En 1848, le retour de la République amène dans son sillage le suffrage universel, mais il reste réservé seulement aux hommes. Les femmes de-



vront attendre 1944 pour acquérir enfin le droit de s'exprimer lors des élections et devenir enfin des citoyennes à part entière. Les nouveaux citoyens de la ville s'exprimeront pour la première fois lors des élections municipales qui auront lieu en mars 2014 et lors des élections européennes en juin. C'est donc une belle responsabilité que de participer à la vie de la cité et d'en être acteur!

Yann Etienne

# Les Portes de l'emploi

Jeudi 4 avril, l'association "Les Portes de l'emploi" tenait à la maison des associations son assemblée générale en présence de Marie-José Faure, conseillère générale, de Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire, d'Ali Chaabi, conseiller municipal. Après avoir remercié les personnes présentes et les bénévoles de l'association, Maurice Gorce, président de l'association, a présenté le rapport moral : « L'assemblée générale pour une association comme les portes de l'emploi est un moment important. Nous devons faire le point sur la vie de notre structure. C'est un moment d'humilité pour les membres du bureau et pour les salariés car nous devons présenter le travail de toute une année ».

L'année 2012 a connu une forte augmentation des personnes accompagnées. L'association a reçu 432 personnes en 2012 contre 376 en 2011, soit une progression de plus de 18% qui s'accentue encore début 2013. La crise éco-

nomique entraîne une forte précarisation des demandeurs d'emploi, mais aussi des difficultés dans les démarches de l'association auprès des entreprises, et une raréfaction des offres de travail. « Malgré cela, nous avons continué de nous battre pour récolter des offres d'emploi en continuant les visites d'entreprises ou en effectuant du phoning pour connaître leur besoin en personnel ». Trois éditions du journal des mini CV ont également été créées. L'année 2012 a vu aussi la baisse des subventions de la région et du CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale), l'association a du réduire ainsi ses frais de fonc-

tionnement et chercher de nouvelles subventions dont certaines ont été refusées comme celle demandée au fonds social européen sur "les luttes contre les discriminations sociales" ou encore celle demandée à Valence Agglo. Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de l'emploi a salué le travail effectué par les bénévoles et les salariés des "Portes de l'emploi" : « il faut savoir reconnaître la qualité du travail de l'association envers les personnes à la recherche d'un emploi, vous portez des valeurs de solidarité. »

A l'issue de cette assemblée, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.



# Démocratie participative

# 1ères rencontres de la démocratie participative

# Démocratie et citoyenneté

Le samedi 23 mars, se sont tenues les premières rencontres de la démocratie participative portoise. Rencontre avec Jean-Michel Bochaton adjoint au maire, en charge de ces questions.



**Portes-Infos** : Quel est le sens de cette journée consacrée à la démocratie participative ?



# Jean-Michel Bochaton :

Il s'agissait de faire un premier bilan entre les citoyens et habitants impliqués dans les conseils de quartier et les élus municipaux dans ces instances. Lors des rencontres nationales de la démocratie participative à Al-

lones, l'année dernière, je m'étais aperçu que toutes les communes, quelles que soient leur taille ou la forme d'expérimentation en cours, procédaient à un temps fort annuel qui permet d'aborder sur le fond les enjeux liés à la démocratie participative en y associant les citoyens impliqués.

C'est pourquoi, j'ai proposé qu'à Portes-lès-Valence nous puissions avoir ce temps d'échanges annuel commun aux citoyens et aux élus pour construire ensemble. Ces premières rencontres qui ont eu lieu sur une journée à la salle Fernand Léger constituent un point d'étape nécessaire. **PI**: Justement où en est-on avec les conseils de quartier?

JMB: Nous avons installé 5 conseils de quartier en quatre ans, celui du quartier Nord est le dernier né après celui du quartier Sud, celui du quartier Est, celui du quartier Centre Sud et celui du quartier Ouest. Nous allons prochainement procéder à l'installation du conseil de quartier Centre. Après cette période de mise en place, nous avons maintenant à nous inscrire dans la durée.

**PI**: Les conseils de quartier fonctionnent-ils tous bien ?

JMB: Lors de nos échanges, nous avons pris le temps d'avoir un regard lucide sur le fonctionnement des conseils de quartier. Les obstacles sont nombreux qui freinent l'implication des citoyens: l'individualisme, l'isolement, les difficultés de la vie quotidienne. Dans le même temps, nous avons souligné collectivement l'apport des conseils de quartier: proximité, convivialité, solidarité, lien social entre les habitants, dialogue avec les services et les élus de la mairie et mise en commun des problèmes qui les concernent et construction commune des solutions à apporter.

### PI: Quelle est la prochaine étape?

JMB: Nous avons tiré un bilan positif du cycle des réunions organisées dans tous les quartiers conjointement entre la mairie et les conseils de quartier sur le budget municipal 2013. Plus de 220 personnes sont venues écouter, poser des questions et discuter avec les élus des projets pour la ville et leur quartier. Cela démontre que les habitants de Portes-lès-Valence s'intéressent à leur commune. Lors de ces rencontres de la démocra-



tie participative, nous avons beaucoup discuté de l'après. Nous avons convenu que les conseils de quartier devaient tendre à intégrer tous les habitants : des zones pavillonnaires, des immeubles collectifs ou HLM. Nous avons aussi beaucoup débattu de l'importance de donner une suite à toute demande, interrogation ou problème posés. Les conseils de quartier iront à la rencontre des habitants soit pour des réunions spécifiques comme à la résidence d'Italie ou Casanova, mais aussi sur des thèmes souhaités par les habitants.

Aussi, notons dans notre agenda, la mise en place du conseil de quartier Centre, la tenue d'une réunion sur le quartier Est, la restitution des travaux de ces premières rencontres auprès de tous les membres des conseils de quartier et la mise en place d'une exposition itinérante sur la démocratie participative.

Yann Etienne



# **Portrait**

# La révolution Picasso

Il y a 40 ans disparaissait l'artiste de génie.

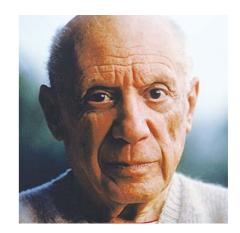
Immense créateur, Picasso était à la fois peintre, sculpteur, graveur ou encore céramiste. Sa soif de créativité l'a fait devenir un des maîtres incontestés du XXº siècle. Mais il était aussi un homme engagé, très attaché à la paix et à la démocratie.

### Sa vie, son œuvre

Pablo Picasso voit le jour à Malaga en Espagne le 25 octobre 1881, son père peintre l'initie très jeune à la peinture. Et c'est à partir de l'âge de 8 ans qu'il crée ses premières œuvres, notamment sa première peinture à l'huile "Le Petit Picador jaune", dont il refusera toujours de se séparer. Il partira par la suite à l'école des beaux-arts de Barcelone. A la fin de ses études, il s'installe à Paris. Là, débute sa période dite "bleue", car cette couleur domine l'ensemble de ses œuvres. Elle a débuté avec le suicide de son ami espagnol Carlos Casagemas. Ce bleu symbolise un mélange d'angoisse, de pauvreté et de mort. Suivra à partir de 1905, sa période "rose". En 1906, il commence à peindre des œuvres beaucoup plus géométriques. En compagnie de son ami artiste Georges Braque, il fonde le mouvement cubiste. Les peintures de cette époque sont caractérisées par une recherche sur la géométrie et les formes représentées : tous les objets se retrouvent divisés et réduits en formes géométriques simples, souvent des carrés. Cette technique, initiée par Picasso et Braque, fit de nombreux émules.

En février 1916, durant la première guerre mondiale, Picasso séjourne à Rome avec son ami Jean Cocteau. Durant cette période, il va travailler comme décorateur pour de nombreux ballets. A partir des années 1920, la reconnaissance de son travail est grandissante et son œuvre est marquée par un retour à la figuration et au classicisme. Il va également rencontrer la danseuse Olga Khokhlova qui deviendra sa femme. L'année 1921 verra la naissance de son fils Paulo et son retour en France.

Une rupture radicale dans ses réalisations apparaît durant l'année 1925. Ses tableaux se font violents, montrant des créatures difformes. Il en peint un très grand nombre et réalise également des collages. En 1937, il peint une de ses plus célèbres toiles : "Guernica". Cette peinture monumentale de style cubiste est une dénonciation politique du bombardement de la ville de Guernica, durant la guerre d'Espagne. Ce bombardement avait été ordonné par Franco et exécuté par les troupes allemandes et italiennes. Ce tableau est rapidement devenu un symbole de la violence fasciste. Après la 2ème guerre mondiale, ses toiles deviennent plus optimistes. En 1948, l'artiste se penche sur une nouvelle matière artistique, la céramique. En 1954, il rencontre Jacqueline Roque qu'il épousera en 1955 après le décès d'Olga. Il va ensuite s'attacher un temps à la réinterprétation d'œuvres de grands maîtres tels que "Le Déjeuner sur l'herbe de Manet" ou "Les Femmes d'Alger"



de Delacroix. Picasso part s'installer en 1961 à Mougins en compagnie de Jacqueline Roque. Il est également difficile de parler de Picasso sans évoquer sa passion pour la tauromachie, tant elle a marqué son travail durant toute sa vie, avec notamment son livre "Toros y Toreros" réalisé avec son ami Luis Miguel Dominguin, grand torero de l'époque. Picasso s'éteint le 8 avril 1973 à l'âge de 91 ans à la suite d'une embolie pulmonaire. Il laisse derrière lui plus de 300 000 œuvres avec la chance d'être reconnu de son vivant. Des dizaines de musées dans le monde lui sont exclusivement consacrés.

# Son engagement politique

C'est l'arrivée de Franco au pouvoir en Espagne qui réveille la conscience politique de Picasso. Il soutiendra dès le début de la guerre civile le camp des républicains qu'il va aider financièrement. Le 5 octobre 1944, il adhère au parti communiste français et expliquera sa démarche dans une lettre où il écrira « Mon adhésion au parti communiste est la suite logique de toute ma vie, de toute mon œuvre (...), j'ai toujours été un exilé, maintenant je ne le suis plus (...), y ai trouvé tous ceux que j'estime le plus, les plus grands savants, les plus grands poètes, et tous ces visages d'insurgés parisiens si beaux que j'ai vus pendant les journées d'août, je suis de nouveau parmi mes frères ! ». Il va également adhérer au Conseil Mondial de la Paix et peindre la célèbre colombe de la paix. Une reproduction de sa peinture Guernica est présente depuis 1985 dans le hall du bâtiment des nations unies à New York afin de rappeler les horreurs de la guerre. Néanmoins, le 5 février 2003, elle fut recouverte d'un voile alors que le gouvernement des États-Unis cherchait des appuis pour la guerre en Irak.

Yann Etienne



Guernica, Musée du Prado à Madrid

# Solidarité

# Service à la personne

# Le portage de repas à domicile

La ville de Portes-lès-Valence propose un service de portage de repas à domicile aux personnes âgées, handicapées et aux personnes sortant de l'hôpital. Ce portage de repas permet de garder une alimentation équilibrée, tout en restant chez soi.

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de vous faire livrer vos repas par un agent de la mairie. Il suffit d'en faire la demande auprès

du CCAS. Le délai pour une première demande est de 4 jours ouvrés maximum. Le prix du repas est de 6,50 € pour le bénéficiare

(coût réel du repas livré  $9 \in$ ). Pour les personnes dont les ressources sont inférieures au plafond fixé par décret, elles peuvent prétendre à une prise en charge par l'aide sociale.

Entre 34 et 40 repas sont livrés chaque jour aux quatre coins de la commune par Annie Chamoux, responsable de la livraison des repas. Les repas sont livrés du lundi au samedi, mais vous pouvez commander le repas du dimanche, il sera livré avec celui du sa-

medi. Pour les jours fériés, ils seront livrés la veille. Le repas se compose d'une entrée, d'un plat principal, d'un dessert, de pain et de septembre à avril d'un potage. Les repas sont acheminés en liaison froide, dans un véhicule frigorifique. Ils sont conditionnés en barquettes pouvant être réchauffées au four à micro-ondes. Il est possible de tenir compte des régimes alimentaires particuliers sur présentation d'un certificat médical. La livraison de repas à domicile permet aux personnes en perte d'autonomie ou confrontées à une immobilisation momentanée de bien se nourrir sans avoir à faire les courses ni à cuisiner. Ce service vous simplifie la vie et contribue à votre bonne santé. Cerise sur le gâteau, avec Annie Chamoux qui est à votre écoute, ce sont les valeurs de solidarité et la chaleur humaine qui seront au rendez-vous de votre menu.



Annie Chamoux, un agent communal proche de vous

# Repas partagé de la Passerelle

Les bénéficiaires et les bénévoles de l'épicerie solidaire avaient rendez-vous vendredi 6 avril pour un repas partagé, salle des mariages en mairie. Le buffet était une véritable invitation à un voyage aux quatre coins du monde. « Je vous remercie d'être présents si nombreux à cette initiative, l'épicerie solidaire n'est pas seulement un service d'aide alimentaire mais aussi un lieu de solidarité, de rencontres et d'échanges » a dé-

claré lors de son discours d'accueil Nelly Pages, responsable de l'épicerie et conseillère en économie familiale et sociale. L'alimentation tient une place importante dans le budget d'un foyer. Avec l'épicerie solidaire, il devient un levier pour travailler sur d'autres problématiques et développer l'autonomie grâce à un accompagnement du budget des familles. Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence a tenu à





remercier les bénévoles pour leur implication : « Merci pour tout ce vous apportez, l'épicerie sociale est un lieu de solidarité où le respect de la personne est au centre de la démarche ». A l'issue des discours, chacun a pu se servir au buffet et partager des paroles et des sourires avec les bénévoles ou les bénéficiaires.

En 2012, 142 personnes ont reçu une aide alimentaire de l'épicerie, dont 61 hommes et 81 femmes

Yann Etienne

# Les Kurdes, un peuple sans droits

# Témoignages de retour du Kurdistan

Vendredi 22 mars. le public est venu nombreux à l'Espace Cristal suite à l'invitation du maire nour assister à la projection du film "Ez Kurdim" et suivre le débat sur la situation du peuple Kurde en présence de Marie-Christine Vergiat, députée européenne, de Josette Fournié, maire d'Egalayes, Duzgun Dogan, journaliste indépendant-économiste politique et du réalisateur du film Nicolas Bertrand.

C'est à l'initiative des élus de l'ANECR (Association Nationale des Elus Communistes et

Républicains) que Pierre Trapier s'est rendu au mois de novembre 2012 en Turquie afin de témoigner auprès des autorités françaises et européennes de la situation du peuple kurde.

On compte aujourd'hui près de 13 millions de Kurdes en Turquie (21% de la population du pays) qui vivent au quotidien une répression brutale. Marie-Christine Vergiat, députée européenne. membre délégation a rappelé le contexte de la visite de la délégation « où

en novembre plus de 700 prisonniers politiques avaient entamé une grève de la faim ».

Contexte insoutenable précisa Pierre Trapier, dans une situation de tension extrême « nous sommes allés apporter notre soutien devant les prisons où se rassemblaient les familles et avons recueilli de nombreux témoignages ».

Des vagues d'arrestations sans précédent ont eu lieu ces derniers mois. Il y a 10 000 prisonniers politiques en Turquie et nombre d'entre eux sont emprisonnés sans procès depuis plus de 4 ans dans un pays qui se dit "démocratique". Epin-

glé par la Cour Européenne des droits de l'homme, le pays est la première prison au



3 novembre 2012, devant la prison de Diyarbakir, au 52e jour de grève de la faim

monde pour les journalistes. La répression à l'égard des mouvements pacifiques propour résoudre la question kurde ».

La projection du film "Ez Kurdim" a permis de mieux connaître le portrait de ce peuple sans droits, dans toute sa diversité, son courage et sa soif de justice au travers de l'histoire poignante de trois femmes, deux kurdes et

A l'issue de la projection, un débat a permis un échange très constructif avec la volonté de briser le mur du silence qui entoure la "question kurde" et qui concerne tous les démocrates.

Les nombreux kurdes présents ont remercié le maire pour l'organisation de cette soirée. « Merci, notre peuple et notre histoire sont ignorés depuis si longtemps alors que voilà plus de 200 ans que la "question kurde" génère des conflits et des violences. Cela doit cesser par la reconnaissance de nos droits et une mobilisation de la communauté internationale ».

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un buffet de spécialités culinaires préparé par une association kurde. Belle soirée de solidarité.



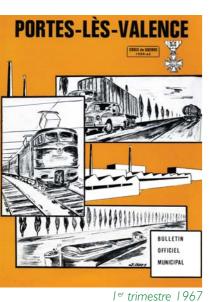




# **Dans la ville**

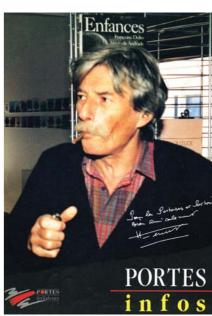
# **Anniversaire du Portes-Infos**

60 années au service des portoises et des portois



Lors de la séance du conseil municipal du 8 avril 1953, les conseillers municipaux et le maire Gabriel Coullaud votaient un vœu, accepté à l'unanimité, pour qu'un bulletin municipal soit réalisé et distribué aux habitants.

Au début, le journal comprenait peu de pages et ne paraissait pas régulièrement. A partir de 1967, une nouvelle série est lancée « cette revue permettra d'assurer un lien entre la population et ceux qui ont la charge de l'administration communale », précisera Gabriel Coullaud dans un édito du mois de janvier 1967. A l'époque le bulletin municipal contient de la publicité. Il est principalement écrit par les élus. La diffusion est bien moindre que maintenant puisque la ville avait à cette



Octobre 1988

époque 5 350 habitants. "Portes Infos" est devenu, à partir de 1971, une revue trimestrielle. Les adjoints qui se sont succédé à la délégation de l'information sont : Jean-Guy Pinède, Michel Quenin et Jacky Planta. L'information municipale était à l'époque une mission assurée par une association et ceci jusqu'en 2009. Une nouvelle formule est sortie en 1985 avec une parution mensuelle. C'est en cette occasion qu'a été créé le logo de la Ville. En janvier 2009, une nouvelle maquette voit le jour.

# Travaux dans la ville



Augmentation du nombre de places de parking au collège Jean Macé



Avec l'arrivée du printemps, la ville s'embellit





Remplacement des conduites en plomb rue Émile Zola



# Assemblée générale du CIPD

# Un bilan encourageant

Le CIPD, Comité Intercommunal de Prévention de la Délinquance, qui regroupe les communes de Portes, Beaumont, Beauvallon et Etoile a tenu son assemblée générale le 12 mars en mairie de Portes-lès-Valence en présence d'Ali Chaabi, conseiller municipal.

En ouverture de séance, la présidente, Andrée Guigon, a tout d'abord présenté le bilan de l'année écoulée : « 2012 a été l'année de la création du "Lézard", minibus qui sillonne les quartiers du canton une semaine par mois. Cette initiative permet d'aller à la rencontre des publics les plus éloignés. Cette réalisation a permis de nouveaux contacts et sera développé durant l'année 2013 afin de toucher le maximum de personnes ».

Nicolas Gomord, représentant le conseil général, a salué le travail de terrain mené par les acteurs du CIPD et a souligné la volonté des élus de poursuivre l'action de prévention spécialisée

sur le canton. Olivier Cambon, au nom de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence dans la Drôme, a présenté à l'assemblée le rapport d'activités, faisant état du public suivi entre septembre 2011 et décembre 2012.

La répartition filles-garçons reste stable, les 11-20 ans constituent la majorité du public suivi soit 88%. L'intensification du travail auprès des collégiens a généré une augmentation du nombre de suivis de jeunes de 11 à 15 ans. La Sauvegarde est très présente dans les quartiers. En effet, 30 à 40 % du temps de travail des éducateurs est réalisé sur l'espace public, avec une présence renforcée aux HLM Descartes ainsi qu'au quartier Ouest. Les éducateurs sont également présents sur les événements festifs comme le corso de Portes-lès-Valence. Ils participent également au projet "Lézard" piloté par la

Die, les 11Ic suivi soit
Des des colDes des colDes

MJC-Centre social. Le local des éducateurs au Pôle social de Portes-lès-Valence est bien situé et entouré de partenaires (CMS, Mission locale, Portes de l'emploi, Remaid, Centre de planification...) facilitant ainsi les actions concertées. L'intervenant représentant la police nationale, a précisé que le rôle de la police ne se limite pas à la répression et à la dissuasion, il existe aussi de nombreuses actions de prévention. Le bilan des actions portées par le CIPD est encourageant, comme le précise sa présidente : « petit à petit, nous progressons et la satisfaction du bilan positif nous aide à avancer ».

# Retour du berceau de la civilisation pour des élèves de 3ème du collège

Dans le cadre de l'étude des langues anciennes (latin/grec), 39 élèves du collège Jean Macé accompagnés de 3 de leurs professeurs se sont rendus en Grèce du 1er au 9 février 2013. Après avoir pris un car qui les a conduit à Ancône (Italie), tout le monde a embarqué dans le ferry, direction la République hellénique. Après 24h de traversée sur les mers Adriatique et Ionienne, dont une nuit, il faut le dire, festive, les côtes de la Grèce pointaient à l'horizon. Une fois pied-à-terre, place à la découverte de cette culture millénaire. Au programme : visites des plus beaux sites de la Grèce comme Delphes (le compte-rendu ne précise pas si les pas des élèves ont croisé ceux de l'oracle). Au menu aussi l'Acropole, le théâtre d'Épidaure et son acoustique incomparable ou encore le site historique d'Olympie, qui a accueilli les jeux olympiques durant l'antiquité. Mais la culture d'un pays

ne se limite pas aux musées ou aux sites historiques, il y a aussi la culture culinaire. Les élèves ont ainsi pu déguster quelques plats traditionnels comme la moussaka, la salade grecque, la pita. Mais c'est bien connu, les bons moments passent toujours trop vite et l'heure du retour vers la France sonnait déjà : direction le port de Patras avec une multitude de beaux souvenirs.

Pour financer ce voyage, élèves, parents et enseignants se sont mobilisés pour récolter l'argent nécessaire en réalisant diverses initiatives telles que la confection de bouquets de houx, la vente de pognes et de Saint-Genix au marché de Beauvallon ou encore la vente de cartes d'histoire et de géographie à la brocante de

Guilherand-Granges. Les communes de Porteslès-Valence, Beauvallon, Montéléger et Etoile ont également apporté leur soutien financier de même qu'une fédération de parents d'élèves.

Vendredi 5 avril, le collège organisait la soirée de restitution de ce voyage où plus de 150 personnes étaient présentes à la projection du film et à la dégustation de spécialités grecques.



# Prévention des cambriolages

# Adopter les bons gestes

Les cambriolages chez les particuliers sont en recrudescence. Ce constat touche l'ensemble des communes de l'agglomération. Toutes les précautions utiles sont bonnes à prendre pour dissuader les cambrioleurs. Nous avons fait le point avec Manuel Herrero, chef de la police municipale de Portes-lès-Valence, composée de 5 agents.

**Portes-Infos** : Quelles actions ont été mises en place par la police municipale afin de prévenir les cambriolages ?



Manuel Herrero : « Tout d'abord, nous sommes une police de proximité au service des citoyens de Portes-lès-Valence. Nous tenons à Portes une cartographie des VPE (Vols Par Effraction) ce qui me permet de déplacer les patrouilles où les besoins sont réels, notamment sur un créneau horaire critique sur Portes-lès-Valence, celui de 13h à 17h. En effet, le cambrioleur basique aime voir ce qu'il fait et donc ne "casse" pas la nuit. Nous établissons également des postes de contrôles à des points stratégiques de la commune pour créer un climat d'insécurité chez les voleurs. Nous contrôlons les véhicules susceptibles de

transporter de la marchandise volée ou des véhicules immatriculés hors du département, car les voleurs circulent souvent avec des véhicules volés ou avec des véhicules dont les documents administratifs ne sont pas en règle. Nous avons mis en place depuis plusieurs années l'opération OTV (Opération Tranquillité Vacances) qui se développe de plus en plus chaque année, nous proposons ce service sur l'année complète ».

**PI**: Quels conseils pouvez vous donner aux particuliers?

MH: « Il n'y a pas de recette miracle malheureusement. Mais on peut conseiller pour les petites absences de laisser dans le logement une lumière allumée mais jamais celle qui est la plus près des fenêtres et qui permettrait de voir si le logement est occupé, ou d'allumer un petit poste de radio ou le téléviseur si vous en avez un. Même pour quelques minutes, fermez les volets pour les fenêtres qui en ont. Les VPE sont des vols express effectués dans un temps record. A noter que 90% des vols se font en entrant par la porte d'entrée principale. Si vous avez des animaux de compagnie et plus particulièrement un chien, laissez-le si possible dans le logement plutôt que dans le jardin. Car même s'il est de petite taille, l'écho d'une maison vide fait impression. Placez une indication de sa présence à la grille principale de la propriété au moyen d'un panonceau. Si vous détenez des valeurs, ne laissez pas de bijoux ou autres objets précieux en évidence, Évitez de détenir de grosses sommes d'argent en numéraires, car un cambriolage juteux vous gratifiera d'un deuxième passage des voleurs dans les semaines à venir. Si vous vous absentez longtemps, n'hésitez pas à en informer la police municipale, en nous donnant le nombre de jours où votre logement sera inoccupé. Prévenez aussi vos voisins et faites vider votre boîte aux lettres par un ami ou un voisin régulièrement. Faites des photographies de vos objets et bijoux de valeurs, cela vous aidera pour l'assurance qui vous les

demandera en cas de vol. Conservez- les dans un endroit sécurisé ou en plusieurs exemplaires si ce sont des supports numérisés, vous pouvez également nous transmettre vos photos que nous garderons sur nos ordinateurs. Conservez aussi les factures et/ou notez les numéros de séries de vos appareils électroniques ».

**PI**: Quelle est la conduite à tenir quand on constate qu'on est victime d'un cambriolage?

MH: « Si vous êtes la victime d'un vol, il faut préserver les lieux et ne toucher à rien. Nous appelons cela dans le jargon policier le "gel des lieux". Prévenez la police en composant le "17". Si vous êtes obligés de déplacer un objet ou d'ouvrir une porte, prenez un mouchoir en papier pour toucher l'objet et si vous le pouvez et si nécessaire, faites une photographie avant son déplacement. Le commissariat dépêchera des enquêteurs sur place et suivant le préjudice, l'identité judiciaire se déplacera pour les recherches de traces papillaires. Déposez une plainte quel que soit le montant de votre préjudice et rassemblez toutes les indications mêmes anodines que vous trouverez pour l'enquête. Signalez sans délai le vol à votre assurance. Transmettez-lui la copie de la plainte. Rassemblez les photographies et les factures ou garanties des objets ou bijoux volés. Faites un inventaire des objets volés. Conservez un double de votre envoi et de la procédure ».

# **CONTACT POLICE MUNICIPALE**

Responsable : Manuel Herrero Tél. : 04 75 57 95 17

Mail :

mherrero@ville-portes-les-valence.fr Le lundi de 8h à 19h, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 18h et le samedi une permanence physique de 9h à 11h.

En dehors de ces horaires, il faut composer le 17 (police secours).

# Environnement

# Quelle eau buvez-vous ?

# Bilan qualité de l'eau sur la commune pour l'année 2012 : une eau de très bonne qualité

Le bilan qualité 2012 du réseau de Portes-lès-Valence, réalisé par les services de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de

Santé de Rhône-Alpes dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, atteste d'une très bonne qualité bactériologique et les concentrations en nitrates modérées ne présentant pas de danger pour la santé. Les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

### Bilan qualité 2012 sur la commune

Pourcentage de conformité mesuré : 100,0 % Limites de qualité : absence de germes/100ml Eau de très bonne qualité bactériologique.

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de bactéries indicatrices de contaminations fécales, notamment Entérocoque et Escherichia coli.

**Pour mieux comprendre** 



Valeurs mesurées : mini. : 26 °F - maxi. : 32 °F Références de qualité maxi. : aucune Eau dure

La dureté représente le calcium et le magnésium en solution dans l'eau.



Valeurs mesurées : mini. : 0 mg/L - maxi. : 37 mg/L Limites de qualité maxi. : 50 mg/L Eau présentant une teneur en nitrates inférieure à la limite de qualité.

Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais azotés, organiques ou minéraux ainsi que les rejets des assainissements participent à l'augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50mg par litre dans l'eau du robinet est indispensable à la protection de la santé des nourrissons et des femmes enceintes.



Valeurs mesurées : mini. : 0,08 mg/L - maxi. : 0,08 mg/L Limites de qualité maxi. : 1,5 mg/L Eau peu fluorée.

Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Ses effets sont bénéfigues pour la santé à dose modérée.



Valeurs mesurées : mini. : 0,00 μg/l - maxi. : 0,03 μg/l Limites de qualité maxi. : 0,1 µg/l Teneur en pesticides inférieure à la limite de qualité. La valeur maximale a été observée pour le paramètre Atrazine déséthyl.

Certains pesticides à l'état de traces dans l'eau sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie.

# Quel est le prix du m³ d'eau à Portes-lès-Valence ?

L'eau a un coût, car il faut la prélever, la traiter, la distribuer, la stocker, l'évacuer et l'assainir. Le financement du secteur de l'eau repose en France sur deux grands principes:

1er principe: "l'eau paie l'eau", les usagers supportent par leurs factures d'eau, l'essentiel des dépenses liées à la gestion de l'eau qu'ils consomment. C'est une régie communale qui gère l'eau des portois. Son prix est fixé par le Conseil Municipal dans le cadre d'un budget annexe, autonome. Les recettes équilibrent les dépenses. Le coût correspond à toute la chaîne de l'eau, de son captage à son acheminement, en passant par son traitement. L'assainissement n'est plus de la compétence de la commune. Il a été transféré à la Communauté d'Agglomération Valence Sud Rhône-Alpes. Son coût est fonction de la consommation de l'usager et per-

met au service assainissement de financer la récupération des eaux usées, de la purifier avant de la rejeter dans le milieu naturel.

2ème principe: "le pollueur ou le consommateur paie", essentiellement via les redevances pollution qu'il verse à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (23 départements) et qui finance sur son bassin les actions de lutte contre la pollution, de protection des ressources en eau et des milieux naturels aquatiques.

# Les tarifs de l'eau au m<sup>3</sup> à Portes-lès-Valence :

- Eau (Régie communale) 1,24 € + TVA 0,07 € + Redevance pollution (Agence de l'eau) 0,28 € = 1,61 €
- Assainissement (Communauté d'Agglomération) 1,12 €

+ Redevance modernisation du réseau (Agence de l'eau) 0,15 € = 1,27 €

Vous payez au total : 2,88 € le m³

Important : vous payez 2 factures différentes

- Une pour l'eau encaissée par la ville
- L'autre pour l'assainissement encaissée par Valence Agglo

A noter : l'eau peut être gérée comme à Porteslès-Valence par une régie publique ou déléguée à des entreprises privées. Parce que l'eau n'est pas une marchandise comme une autre, la commune a fait le choix du service public.

A savoir : le prix moyen du m³ d'eau distribué en France est de 3.39 € le m³.

# Dans la ville

# **SARL Villa Sud Est**

# Neuf et rénovation



# Un projet de rénovation ou d'agrandissement ?

Cette entreprise spécialisée dans les travaux de maçonnerie a été créée en septembre 2012 et s'est installée sur la commune. Elle peut satisfaire les projets les plus divers. Villa Sud Est met à votre service une équipe de 5 professionnels compétents qui réalise des travaux de maçonnerie comme la construction de murs, de charpentes, de terrasses, de toitures ou encore d'agrandisse-

ment, de ravalement, de dallage ou de carrelage. L'entreprise peut également intervenir dans la rénovation de bâtiments et la construction de piscines.

Contact :
SARL Villa Sud Est,
65 rue Jean Jaurès
à Portes-lès-Valence
Monsieur Rebaï Khaled
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél. : 04 75 80 88 56 ou 06 32 09 03 09

# De fil en aiguille

L'association féminine de travaux manuels a organisé le dimanche 17 mars le troc des couturières. Plus de 300 personnes, aficionados de la pelote de laine et du chas de l'aiguille s'étaient donc donné rendez-vous à la salle Georges Brassens.

Chacun a pu échanger ses idées mais aussi son matériel de couture, histoire de donner une nouvelle vie à des articles d'occasion tout en favorisant la créativité. Etaient également présents des exposants qui proposaient à la vente tout le nécessaire du bon couturier ou de la bonne couturière, comme du fil, des livres ou de quoi confectionner la plus légère des dentelles. En somme, un magnifique patchwork d'idées, de rencontres et de talents. Les membres de l'association sont très heureux de la réussite de cette première initiative et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



# Twirling bâton



Une fois de plus, le club de twirling bâton de Portes-lès-Valence-Loriol a brillé par la qualité des performances de ses athlètes. En effet, les 16 et 17 mars avait lieu le championnat de ligue Dauphiné-Savoie où les sportives du club ont remporté 12 médailles, 5 en or, 5 en argent et 2 en bronze et ceci sur 23 passages.

Dans la catégorie soliste : Laurine Bernard remporte la 2ème place en junior, Marina Bernard est 3ème en senior, Julie Chavagnac 1ère en benjamine, Camille Tournayre 1ère et Angèle Garcia 2ème en minime.

■ Dans la catégorie duo : Léa et Chloé Arias remportent la 1ère place en cadet, Océane Muller et Laurine Bernard sont 2ème et Anaïs Boutarin et Fiona Bondoux 3ème en junior.

Au niveau des résultats par équipes à 10, les cadettes, les juniors et les seniors sont championnes de la ligue. Pour ce qui est des équipes à 6, les juniors sont 2ème.

# Gala de full-contact

Pour sa 4<sup>ème</sup> édition, l'association Sports et loisirs avait réuni samedi 23 mars près de 600 personnes à la Halle des sports de Portes pour son gala de full-contact. 22 combattants s'étaient donné rendez-vous sur le ring, dont 4 fulleurs venus d'Espagne. On notera les belles performances du club portois. Jessy Ravit s'incline pour sa deuxième expérience sur un ring. Quant à Denis Dumas, il remporte haut la main ce 1<sup>er</sup> combat face à un adversaire venu de l'Isle d'Abeau. Baptiste Crozet était opposé à Benoît Roth du club de Romans et a remporté ce com-

bat, démontrant ainsi qu'il a toutes les qualités pour s'imposer au mois de mai prochain en finale du championnat de France. François Dumoulin a combattu un fulleur espagnol très expérimenté. Sa gestion du combat lui a permis de s'affirmer, il nous prouve aussi que tous les combats préparatoires à sa finale du championnat de France lui sont bénéfiques. Du coté féminin, Laëtitia Gaydon s'impose brillamment devant l'espagnole Loli Munoz. Les deux jeunes femmes se sont affrontées dans un combat intense. Mais les esquives de Laëtitia Gaydon ainsi que ses contres

ANTINI A CONTRACT OF THE PARTY OF THE PARTY

ont mis à mal le courage de son adversaire. Le spectacle a été à la hauteur des éditions précédentes, le Full Impact confirme qu'il devient le rendez-vous incontournable des amateurs de full contact de la région Rhône-Alpes.

# Tennis de table

L'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) de la Drôme et de l'Ardèche a organisé les 9 et 10 mars un tournoi de tennis de table en double. Durant cette compétition de haut vol, de nombreux compétiteurs sont venus des deux départements pour s'affronter, dans une ambiance conviviale. Les pongistes du club de Portes ont brillé par la qualité de leurs jeux et ont remporté la finale face à l'équipe de La Roche-de-Glun.



Clément Artero et Florent Vey, qui composaient l'équipe du club de Portes sont maintenant champions UFOLEP de double 2012-2013. Pour en arriver à ce résultat, pas de secret, tous deux se sont beaucoup investis au cours des entraînements tout au long de l'année. La paire de joueurs Bastien Laurent et Alexis Mangeard, également du club de Portes, termine la compétition au pied du podium en s'inclinant de justesse face à l'équipe du club de Charol. Christine Veyret, présidente du club de Porteslès-Valence s'est félicitée des résultats des pongistes Portois et a salué les valeurs de fair-play affichées par les jeunes joueurs.

# Les enfants de l'Ovalie au stade Coullaud

Le 16 mars, 400 jeunes rugbymen se sont retrouvés au stade Gabriel Coullaud pour les tournois de l'école de rugby. Les sportifs venaient de 8 clubs différents de la Drôme et de l'Ardèche. Comme de coutume dans ce sport de gentlemen, les matchs se sont déroulés avec un très fort engagement des jeunes joueurs dans le respect de l'adversaire et de l'arbitrage. Les jeunes rugbymen en herbe avaient entre 5 et 13 ans. Cette rencontre

n'était pas une compétition, mais un tournoi éducatif et amical. Elle a eu lieu le samedi après-midi sur 3 terrains simultanément. A noter que le club de la Véore a présenté 84 joueurs sur la pelouse. De nombreux bénévoles du club local ainsi que les parents des joueurs se sont également investis dans l'organisation de cette journée rugbystique. Ce tournoi marque la fin des rencontres FFR (Fédération Française de Rugby). Place mainte-

nant aux tournois invités et le 16 juin à la finale de rugby féminin de la région Sud-Est.



# Poètes de rue

La littérature s'invite au marché.

Jeudi 14 mars, des élèves du collège Jean Macé ont offert une lecture de poèmes aux passants.



Traditionnellement le marché est un lieu convivial, un lieu de rencontres. Entre l'achat d'une botte de poireaux et d'un fromage de chèvre, on discute, du temps, on demande des nouvelles du petit dernier, on parle politique... Ceci n'a pas échappé aux élèves d'une classe de cinquième du collège Jean Macé, la 5ème 8 pour être précis. Jeudi 14 mars, ils se sont rendus en compagnie de leur professeur de Français, Madame Thuillier pour lire à haute voix des poèmes aux promeneurs du jeudi. Une initiative dans le cadre du 15ème printemps des poètes qui s'est déroulée dans toute la France du 9 au 24 mars. Chacun à leur tour, les poètes du jour, organisés en Brigades d'Inter-



vention Poétique ont interpellé des personnes pour leur lire un poème. Les passants, d'abord étonnés, se sont réjouis de ces rayons de soleil littéraires déclamés par les enfants. Une bien belle façon de fêter l'arrivée du printemps que de faire descendre l'art et la culture sur la place publique et l'offrir aux oreilles et aux cœurs des promeneurs du marché. Une fois rentrés au collège, les élèves se sont dit ravis d'avoir « donné du bonheur, de notre voix et de notre temps ».

# "Diego" nous a quittés



Il s'appelait Diegue Ceraulo-Seli, mais tout le monde le surnommait amicalement "Diégo". Cet ancien cheminot était depuis longtemps impliqué au sein du Comité des fêtes de Portes-lès-Valence et ceci depuis 1996 en compagnie de son épouse Marie-Rose.

Lors de la préparation des corsos, il s'occupait de l'éclairage des chars grâce à ses grandes compétences en matière d'électricité. Mais ses talents ne s'arrêtaient pas là. Il fallait le voir préparer le barbecue lors des préparations du corso, et les discussions alaient bon train autour du feu !! Ceux qui le côtoyaient se souviennent de lui comme d'un homme joyeux, généreux et toujours prêt à donner un coup de main. Sa disparition brutale laisse un grand vide dans le cœur de ses nombreux amis. La municipalité et la rédaction de Portes-Infos se joignent à eux pour transmettre à son épouse ainsi qu'à sa famille ses plus sincères condoléances.

# Une école AJT.

Michèle Le Roux, figure de proue de l'association AJT (Action Jeune Théâtre) s'est rendue à l'école Joliot Curie pour plusieurs séances afin d'initier les enfants à la pratique théâtrale. Le but de cette initiative est de jouer avec sa voix, exprimer ses sentiments, créer... Autant d'aspects que la pratique du théâtre à l'école favorise. Une véritable école de la vie ! Les enfants tout d'abord intriqués en entrant dans la salle, se sont vite plongés dans les situations imaginées par leur professeur de théâtre du jour. Un exercice leur proposait notamment de constituer deux groupes : les gentils et les méchants ! Se rencontrant deux par deux, un gentil devait convaincre son acolyte méchant de rejoindre son groupe en argumentant sur les bienfaits du monde des gentils, ce qui n'est pas une chose facile car les enfants du monde des méchants avaient le grognement facile!

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à jouer des personnages et à apprivoiser des

expressions théâtrales. Pour finir, les enfants se sont réunis en un groupe très serré pour chanter une chanson, une fin en douceur pour permettre aux minots de quitter l'univers des rêves et de retrouver la réalité. Au vu des sourires en sortant de la salle, on peut dire que le théâtre a toute sa place dans les établissements scolaires. Il permet aux enfants de se découvrir et de découvrir l'autre.



# **Aah! Les déferlantes!**

# Un festival sans frontière

# Durant 5 jours, dans le cadre de la semaine de la francophonie, le Train-Théâtre a vibré sous les différents accents de la langue de Molière.

C'est entre le 19 et le 23 mars que s'est déroulé au Train-Théâtre de Portes-lès-Valence ce festival de la chanson francophone. Au programme de cette semaine, de nombreux artistes comme Robert Charlebois ou Manu Dibango. Le public est venu très nombreux aux 5 concerts qui ont rythmé cette belle semaine musicale. Mais ce n'est pas tout, il y avait également des apéros découvertes au menu. Ces initiatives étaient organisées dans le hall du Train-Théâtre. Le public tranquille-

ment assis à sa table a pu découvrir 3 artistes venus tout droit du Québec. La 4ème édition de ce festival a permis une fois de plus d'explorer la richesse de la création et la diversité des cultures francophones. Le public a ainsi voyagé au Québec, en Belgique, au Cameroun, au Mali ou encore à la Réunion. Cette île de l'océan Indien a d'ailleurs servi de thème lors de l'apéritif musical organisé le 20 mars, un plaisir pour les oreilles et les papilles des spectateurs. En somme, un joli meltingpot entre world jazz, afro pop, chanson québécoise et rap. Des concerts décentralisés ont également été organisés au théâtre de Die, à l'ADAPT-Centre de rééducation fonctionnelle des Baumes - ou encore au centre culturel du



Cheylard. Le cinéma était aussi à l'honneur, avec un court métrage projeté dans le cadre du "Festival d'un jour". « Ce festival poursuit l'élargissement artistique à une francophonie de territoire plus que linguistique. Là où une certaine vision du monde s'exprime avec l'urgence d'une pensée qui nous interpelle et une ouverture plus que nécessaire quand les esprits ont tendance à se rétrécir ». C'est ainsi que Luc Sotiras, directeur du Train-Théâtre, définit l'esprit de ce festival de musique.

# Les "petits Voltaire" et la semaine de la presse

Des élèves de la maternelle Voltaire se sont rendus à la mairie ainsi qu'à la Maison de la presse en compagnie de leurs enseignants et de M. Hagopian, directeur de l'école.

Le but de ces visites : comprendre l'élaboration et la diffusion d'un journal. La mairie n'a pas l'habitude de recevoir autant de petits enfants dans ces locaux, mais ceux-ci ont été très sages et très attentifs. Ils ont tout d'abord rencontré le journaliste de Portes-infos qui leur a expliqué les étapes de la construction du bulletin municipal. Ensuite, ils sont allés dans le bureau d'Agnès Molières qui s'occupe de la mise en page du journal. Les enfants très intéressés ont posé de nombreuses questions : comment sont choisis les thèmes du journal et par qui ou encore qui l'imprime ? Les élèves de l'école Voltaire ne sont d'ailleurs pas des novices en matière de presse écrite, puisque qu'ils publient tous les jours un bulletin : "Le petit journal de l'école Voltaire".

# La grenouille et la cigale

Pour se donner le moral et encourager le soleil, pour qu'enfin il nous rende visite, voici un petit dicton : « Malgré le mauvais temps, mars prépare en secret le printemps. » Passons maintenant aux relevés météorologiques et commençons par la pluie, mars et ses giboulées obligent : sur les 31 jours que compte le mois, 10 ont connu la pluie, avec un pic pour le 24 où il est tombé 22l/m². Le total du mois donne 111l/m² ce qui fait que ce mois de mars 2013 est le plus pluvieux depuis 2001. On est bien loin du mois de mars 2005 avec ces 15 petits l/m². Examinons maintenant les températures : même si mars a apporté quelques rhumes, la fièvre n'est pas montée au-delà de 18,6° pour le jour le plus chaud (10 mars) contre 4,5° au petit matin pour celui le plus froid. Quant au vent mordant complice du froid, il a beaucoup soufflé ce mois-ci avec des rafales à 98 km/h le 14.









# Libre opinion

# **PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE**

Etre à l'écoute, répondre à vos besoins, promouvoir le bien-vivre ensemble, améliorer votre cadre de vie, c'est ce à quoi s'emploient les élus de la majorité municipale depuis 2008. Rassemblés, fidèles à leurs engagements, leur motivation est l'intérêt général. De nombreux projets se sont concrétisés et d'autres élaborés en concertation avec vous, sont en cours. N'en déplaise à certains qui, face à une situation difficile, préfèrent vous installer dans la sinistrose et la résignation dans le seul but d'en tirer profit.

### Les retraités ne sont pas responsables de la crise.

Lors d'échanges avec de nombreux retraités portois, ceux-ci nous renvoient beaucoup d'inquiétude et d'incompréhension concernant leur situation : Projet de taxation de 10% sur les retraites ; gel des retraites ; rallongement envisagé des années de cotisations ; enlisement du dossier du financement national de la perte d'autonomie...

Depuis 1993, c'est une baisse globale de 20% du pouvoir d'achat des retraites qui est constatée alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Ces dernières semaines, le groupe des élus Communistes, Républicains et Citoyens était représenté dans les divers rassemblements et manifestations de retraités.

Les retraités ne sont ni une "charge", ni un "coût", ils n'ont pas à faire les frais des milliards de profits détournés pour la spéculation. La société leur doit le respect, leur garantir une vie digne et des revenus décents. Pour améliorer leur situation, il faut défendre et développer l'emploi, source de rentrée de cotisations dans les caisses de retraites. Il faut lutter contre la précarité et le temps partiel imposé aux jeunes générations. Il faut un véritable plan pluriannuel pour remplacer dans les 5 ans qui viennent les salariés qui, dans de nombreuses branches, vont partir à la retraite. Alors que vont se rouvrir les négociations nationales sur les retraites, il faut rétablir le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour tous. Pourquoi vouloir faire travailler les seniors encore plus longtemps alors que dans chaque famille portoise il y a des jeunes qui recherchent un emploi ?

Enfin, la justice sociale nécessite un rattrapage sans attendre de 300€ par mois pour tous les retraités et le rétablissement de la ½ part pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

Pierre Trapier, Marjolaine Borde, Jocelyne Couriol, Jean-Michel Bochaton, Martine Guillermin, Gérard Laurent-Bourge, Gérard Merland, Sylvie Mourzelas, Patrick Garcia, Jacqueline Grangeon, Ali Chaabi, Gérard Sagnard, Cédric Abonnenc, Christian Benoît et Nicole Brunet, membres du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens". E-mail: groupecrc.portes@yahoo.fr

### Rythmes scolaires : une réforme nécessaire et juste

Les élus socialistes et apparentés réaffirment leur soutien à la réforme des rythmes scolaires engagée par le gouvernement.

Les enfants de notre pays ont la semaine scolaire la plus courte, et les journées de classe les plus chargées en Europe.

Cette réforme est l'aboutissement d'un long dialogue engagé dès le passage à la semaine de 4 jours en 2008, unanimement condamné.

C'est ainsi qu'après avoir entendu les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves, le Président de la République a inscrit le retour à la semaine de 4 jours et demi dans ses engagements présidentiels et que le ministre de l'éducation nationale a consulté sur le sujet tous les acteurs au cours du 2° semestre 2012.

Il s'agit d'améliorer les conditions de réussite de tous les élèves et de renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Un plus grand respect des rythmes biologiques des enfants, nous savons qu'une plus grande réussite à l'école primaire, favorise leurs poursuites d'étude dans le secondaire.

C'est une réforme progressive, qui laisse le temps aux élus et aux communautés éducatives pour s'organiser, puisqu'elle s'inscrit dans un cadre souple ouvrant la voie à différentes déclinaisons locales. Sur notre commune, il a été décidé de se donner le temps et d'appliquer cette réforme à la rentrée 2014.

L'heure est maintenant au dialogue entre tous, à la concertation et au travail de sensibilisation et de pédagogie au niveau local. Nous faisons confiance à tous les partenaires : élus, enseignants, parents d'élèves et associations pour que tout soit mis en œuvre afin d'assurer la réussite de cette réforme nécessaire à l'équilibre et à la réussite de nos enfants.

Claude Illy, conseiller municipal, président du groupe Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté. E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr Site : http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr

### **ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE**

### 3 187 700

C'est le triste record du nombre de chômeurs actuels dans notre pays. 260 100 chômeurs de plus depuis mai 2012, du jamais vu et le pire est sans doute à venir en raison des prévisions de croissance alarmistes et de l'intention de notre président de la république d'inverser la courbe seulement en fin d'année.

Le changement, c'est maintenant. C'est avec impatience que tout le monde l'attend et tout de suite.

Comment les socialistes et leurs amis peuvent-ils encore cautionner une politique qui de jour en jour détruit des emplois, massacre la confiance de notre population, tire à boulets rouges sur les entreprises.

Il faut beaucoup de courage et de fermeté pour prendre à bras le corps le problème de l'emploi et les réformes nécessaire au maintien de notre modèle social.

Arrêtons d'augmenter les impôts à tous les échelons de décisions : municipaux, intercommunaux, départementaux, régionaux, nationaux. Il faut favoriser toutes les mesures qui permettent les créations d'emploi comme les allégements de charges tant pour les entreprises que pour les familles employeurs. Combien d'emplois à domicile ont été perdus par la réforme fiscale de ce type d'emploi. Il faut créer des mesures de compensation de tous les écarts entre indemnisation et salaire pour tous les chômeurs qui ne peuvent accepter des postes avec le risque de perte de revenu.

Créer une incitation à l'activité qui génère des revenus sociaux plutôt que l'inactivité qui génère des charges sociales pour l'état.

Il n'est pas envisageable que l'avenir de nos enfants soit de voir leurs parents chômeurs et d'être eux même chômeurs.

Non, nous ne pouvons rester encore 5 ans à attendre que la situation se dégrade de mois en mois un peu plus.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

# Nota bene

### **CLUB AMBROISE CROIZAT**

### **AVRIL**

■ Pétanque, vendredi 26, à 13h30 au foyer

### MAI

- Voyage en Andalousie, du 3 au 10
- Pétanque, vendredi 10, à 13h30 au foyer
- Fête des mères, jeudi 23, à 12h salle Brassens Renseignements : M. Debeaux, 04 75 57 24 15, J. Paillet, 04 75 25 23 59,

# PROMENADE BUISSONNIÈRE PAR VALENCE AGGLO

Organisée par le service Ville d'art et d'histoire de Valence Agglo, une "Promenade buissonnière" aura lieu samedi 18 mai. Départ à 14h30 de la Ferme Tagenas pour le quartier Bressac avec lecture de paysage sur la Vallée du Rhône. Tarifs : 4€, étudiant 3€, minima sociaux 2€, moins de 18 ans gratuit. Renseignements : 04 75 79 20 86.

### TRAIN-THÉÂTRE

# MAI

- Misia, mer. 15 à 20h30, chanson fado portugal
- Sati(e)rik exentrik La forge, ven. 17 à 20h30, spectacle musical jazz
- Lorenzaccio, mar. 21 à 20h30, théâtre musical
- Benjamin Biolay, jeu. 23 à 20h30, chanson pop
- L'enfant de la haute mer, JEUNE PUBLIC mer. 29 à 18h30, théâtre d'ombres et de figures

# TRAIN-CINÉMA

AVRIL (du 24 au 30)
La religieuse
Les Croods
Tomboy
MAI (du 1er au 7)
Oblivion
Les âmes vagabondes
PROCHAINEMENT
Iron man 3
Sous le figuier
Boule et Bill

# SORTIES EN FAMILLE MJC-CENTRE SOCIAL

### MAI

- Dimanche 12 de 8h à 18h, "Fête du nautisme à Cruas" démonstration de jet ski, aéroglisseur, promenades en bateau moteur. Inscription le 7 mai à 18h15. Tarifs, adulte adhérent, 9€, adulte non adhérent, 12€, enfant adhérent, 5€,
- Mardi 14 à 20h30, "Les Pleïades", soirée d'observation du ciel à Beaumont-lès-Valence. Inscription le 7 mai à 18h15. Tarifs, adulte adhérent, 3€, adulte non adhérent, 6€, enfant adhérent, 1,5€, enfant non adhérent, 3€. Renseignements: 04 75 57 00 96.

### **MÉDIATHÈQUE**

### **AVRIL**

- Vendredi 19 à 17h à la MJC-Centre social, "Plaisir de lire", 12 enfants de l'accompagnement à la scolarité, vous offrent une lecture de leur sélection. Tout public, entrée libre. En partenariat avec la MJC-Centre social
- Mercredi 24 à 14h30 la médiathèque de Portes-lès-Valence fait une halte à la bibliothèque du CE SNCF, rue Paul Vaillant Couturier, "Lecture : Histoires de voyages". Lecture pour les moins de 8 ans. Entrée Libre. Renseignements : 04 75 57 40 65

# DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

# STAGES DE L'ÉCOLE D'ART

- Poterie, du 22 au 26 avril, intervenante, Magali Garagon. Tarif: 70 € pour 10h de cours.
- Dessin, du 1er au 4 juillet, intervenant, Philippe Noulette. Tarif: 150€ pour 24h de cours.
- Modelage, du 8 au 12 juillet, intervenant, Éric Bayoud. Tarif: 200€ pour 30h de cours.
- Peinture, du 5 au 8 août, intervenant, Philippe Noulette. Tarif: 150€ pour 24h de cours.

Pour tous renseignements et inscriptions : École d'art municipale au Centre culturel Louis Aragon, tél. : 04 75 57 31 54

# AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1er janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit:

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège);
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

### **ÉTAT CIVIL**

### Naissances:

Ambre Omri, Athénaïs Bouvet, Aleksandar Ajdukovic, Emilio Fernandez, Rose Fay, Alèssio Tariket de la Cruz, Elyssa Hemissi

### Décès:

René Nivon,
Andrée Tozzi née Servet,
Simone Diroian née Chaumard,
Annie Barboutie,
Marcel Ronin,
Aurelio Moar,
Yves Royan,
Claude Taravel,
Pierre Galinier,
Christine Bolard,
Marguerite Salivet née Nuel,
Christiane Gontard née Moreau,
Diegue Ceraulo-Seli,
France Sauvant née Cavet

Suzanne Giraud née Basset,

### RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

# **PACS**

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02

# **FLASHCODE**

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre



gent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.

# Dans la ville

